



Province de
Hainaut

Communiqué de presse

Conseil provincial du Hainaut du 9 décembre 2025

Budget provincial 2026 : « Faire face, encore et toujours »

Le projet de budget 2026 de la Province de Hainaut a été présenté ce mardi 9 décembre. Malgré l'impact grandissant de décisions prises par les autres niveaux de pouvoir, la situation financière du Hainaut garde un léger boni de 39 971 € à l'exercice propre.

La recherche de recettes nouvelles et la maîtrise des dépenses déjà réalisée lors d'un contrôle budgétaire interne en fin année a permis de dégager 16,4 millions. De quoi garder le cap de l'équilibre pour 2026.

Mais davantage encore que les autres pouvoirs locaux, le Hainaut est frappé par des mesures lourdes de conséquences : le financement des zones de secours poursuit sa hausse pour atteindre 84 millions en application des décisions de la Wallonie. A cela s'ajoutent la diminution des compensations plan Marshall (- 17 millions), la suppression des points APE pour les Provinces (- 2,3 millions) et la non indexation du Fonds des Provinces.

Malgré cela, la Province tient parole : le personnel provincial est préservé. Des mesures en sa faveur sont même décidées : une somme est réservée pour assurer le maintien des agents APE, 175 agents contractuels seront nommés en 2026, l'assurance hospitalisation sera étendue aux contractuels, les primes de fin d'année et le pécule de vacances seront assumés.

Poursuivre le plan Agir pour l'Avenir

Pour assurer l'avenir, le non remplacement des départs à la retraite est réaffirmé (moins 400 ETP à ce jour). La Province de Hainaut poursuit la concrétisation des mesures inscrites dans son plan de redéploiement : diminution des 50% des subsides facultatifs, mutualisations et réductions d'activités mais également aliénation de bâtiments. Une vingtaine seront mis en vente à partir de 2026 parmi lesquels la maison du Hainaut à Charleroi ou la maison de la Réunion à Mons. Ceci s'inscrit dans une rationalisation globale de l'occupation des sites et une recherche d'économies par une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Ces mesures internes sont indispensables mais ne suffiront pas. Le recours à de la fiscalité est donc activé. « *Une fiscalité juste et équilibrée épargnant le contribuable hainuyer* », insiste le Président du Collège provincial, Eric Massin.

La Province double ainsi sa taxe sur les établissements dangereux (+1,38 million) et sur les dépôts de mitraille. A ces impôts répondant à des objectifs environnementaux, elle ajoute deux nouvelles taxes : l'une sur les entreprises Seveso (1,85 million) qui nécessitent des investissements importants de la part des zones de secours, l'autre sur les hébergements touristiques (1,95 million) qui touchera les visiteurs, le plus souvent étrangers.

La capacité d'investissement sera réduite à 23,5 millions. Avec un objectif majeur : la mise en conformité et en sécurité du patrimoine. *2026 ne verra donc l'engagement d'aucun investissement immobilier important de la part de la Province de Hainaut.*

Le vote du budget aura lieu le jeudi 18 décembre.

Budget 2026 : « Faire face, encore et toujours »

[https://www.hainaut.be/sites/default/files/Documents/PROVINCE DE HAINAUT - budget 2026.pdf](https://www.hainaut.be/sites/default/files/Documents/PROVINCE%20DE%20HAINAUT%20-%20budget%202026.pdf)